

Conflit entre développement villageois et aires protégées dans le Parc national de Campo-Ma'an

En Afrique noire, l'histoire des aires protégées fait partie intégrante des transactions coloniales. C'est une histoire d'expropriations, de tensions et d'injustices.

Le Parc national de Campo-Ma'an est une des composantes de l'ancienne réserve de faune de Campo. Cette aire protégée est située au sud du Cameroun. Le parc couvre une superficie de 216 400 hectares et 120 000 personnes vivent autour et à l'intérieur de cet espace. Une large proportion de cette population vit dans, et pour, la forêt. Elle pratique l'essartage traditionnel, la chasse, la cueillette et la pêche. La forêt, l'écosystème marin et dulçaquicole fournissent à ces populations des moyens de subsistance et des revenus, cependant très faibles. La crise économique dans laquelle est plongé le pays depuis la fin des années 1980 a aggravé la pauvreté et a amplifié la précarité des conditions de vie au niveau local.

Une superposition d'interventions et d'opérations d'expropriation

Dans les années 1970, des complexes agro-industriels paraétatiques se sont installés dans la région : la Société des hévéas du Cameroun (Hevecam) et la Société camerounaise des palmeraies (Socapalm). L'installation de ces plantations postcoloniales s'est accompagnée d'expropriations foncières sans compensations et une main-d'œuvre fut « importée » d'autres provinces du pays. La région a également accueilli des compagnies forestières. Tout comme les complexes

agro-industriels, elles ont plutôt marginalisé les communautés locales. De plus, la pointe nord-ouest de la région du parc national est depuis peu traversée par le pipeline Tchad-Cameroun. Il s'agit d'un mégaprojet financé par des multinationales du pétrole, comme Exxon, Chevron et Petronas. La mise en place du pipeline a amené la Banque mondiale à imposer la création d'un parc national. C'est également ce qui a provoqué l'afflux de financements et de programmes de conservation dans la région. Le parc apparaît dès lors comme une compensation environnementale, un « don du pipeline ».

Et qu'en est-il de l'amélioration des conditions de vie des communautés locales ?

La création du parc a apporté beaucoup d'argent. De nombreuses campagnes de sensibilisation ont été réalisées pour la conservation des espèces vivantes du parc, « *espèce humaine exclue* », disent les paysans. Ces derniers concluent que rien n'a été prévu pour eux. Cette situation est mal acceptée par les communautés locales, qui ne cessent d'exprimer leur mécontentement à l'égard de la création de cette aire protégée et du pipeline. Partout dans la région, les paysans reconnaissent qu'ils ne peuvent rien contre l'existence du parc national et qu'ils n'ont jamais été consultés. Désormais, les communautés locales veulent qu'on reconnaisse qu'elles font aussi partie de la « biodiversité » du Parc national de Campo-Ma'an. À ce titre, elles méritent une attention particulière et une partie des ressources pour la conservation des espèces fauniques devrait leur être affectée.

Des réponses jugées évanescentes

Le ministère de l'Environnement et des Forêts et ses partenaires, le programme Tropenbos et l'Organisation néerlandaise de développement (SNV) ont esquissé des réponses au mécontentement des paysans. Ils ont ainsi suggéré aux paysans la mise en œuvre de forêts communautaires et leur exploitation commerciale par la vente de planches sciées localement, dont les bénéfices financeraient le développement. Il a

également été suggéré aux paysans de créer des zones communautaires de chasse et des associations villageoises, présentées comme des leviers d'amélioration de leurs conditions de vie. Les paysans trouvent ces mesures évanescentes. Créer une forêt communautaire demande de l'espace. Or les superficies des terroirs villageois ont parfois été réduites de 90 % comme à Mabiogo ou à Bidou. « *Où donc créer des forêts communautaires, et pour quels bénéfices ?* », se demandent les paysans. De plus, la procédure d'obtention d'une forêt communautaire est longue et coûteuse. S'agissant de la création des zones communautaires de chasse, les paysans estiment qu'il n'y a même plus d'animaux dans les terroirs, à cause du braconnage intensif qui a suivi l'installation des complexes agro-industriels et des compagnies forestières. Le seul lieu regorgeant d'animaux est le cœur du parc, dont l'accès leur est évidemment interdit. Pour ce qui est de l'alternative associative, les montages se sont finalement avérés « flottants » puisque n'offrant pas de réels mobiles à y adhérer.

Conclusion

Des cas, comme celui du Parc de Campo-Ma'an, de conflit entre les objectifs de conservation de la biodiversité et les aspirations au bien-être des populations locales sont légion en Afrique. Les enjeux internationaux liés à la conservation des forêts – tout comme à leur exploitation commerciale – et de la faune sont énormes. Les aires protégées, concept occidental en tant que tel, apparaissent comme un des terrains d'affirmation de la globalisation. La biodiversité est assurément une nécessité, du moment où le futur de la planète en dépend. Or elle apparaît de plus en plus comme un luxe. Et il est temps de suggérer aux décideurs politiques africains que les communautés locales soient intégrées dans le concept de « biodiversité » à préserver. ■

Joachim Nguiebouri et Renée P. Oyono
Center for International Forestry Research
(Cifor, bureau régional de l'Afrique
du Centre et de l'Ouest, Cameroun).
j.nguiebouri@cgiar.org ; r.oyono@cgiar.org

